## Assemblée générale du Club « Les Archers Valettois » du 15/09/2012

<u>Etaient présents</u>: DANLOUX Pierre, DUBOIS Jack: Président d'honneur, GUILLON Huguette, NOBLE Isabelle, VERDIER Roland.

Assistaient aussi à l'assemblée générale : Monsieur ROUX Anthony, Président du Comité Départemental et Monsieur Jean-Claude MARIANI, adjoint aux sports de la Mairie de la Valette.

Assistaient aussi à l'assemblée générale : 27 archers jeunes et adultes, anciens et futurs licenciés.

Début de la séance : 14h 15

Ordre du jour : bilan de l'année écoulée et projets pour la saison 2012-2013.

Intervention du Président qui souhaite la bienvenue aux nouveaux archers. Huguette GUILLON, entraineur, énonce les archers récompensés durant la saison passée. (Voir les différents résultats sur le site des archers valettois : « archersvalettois.com »)

Les différents points suivants sont ensuite exposés :

- 1. Bilan de fonctionnement :
- La tempête subie l'année dernière a occasionné beaucoup de travaux de réparation et des dépenses assez conséquentes.
- Un grand merci à Jacques GILBERT pour la gestion informatique des résultats et du concours de la compétition en salle de janvier dernier.
- Nous avons comme chaque année organisé le Tir du Roi en mai.
- Le site est mis sous la surveillance d'une caméra.

## Prévisions pour l'année à venir :

- On aurait besoin de personnes intéressées pour se former en tant qu'initiateur (stages).
- Jacques Gilbert s'occupera pour la 2è fois de la gestion informatique de la compétition en salle à Brignoles le 27-28/2012;
- **Journée bricolage le 30/09/2012**: nettoyage de la serre et des abords, réfection de cibles, joints du carrelage à l'extérieur du grand chalet, montage de l'abri pour les toilettes et finalisation de celles-ci, etc...

Nous rappelons qu'il est interdit de fumer sur le parcours et plus généralement dans tout le club!

- 2. <u>Rapport financier</u>: (voir budget financier et budget prévisionnel en affichage au club)
- La cotisation 2013-2014 restera la même que celle de la saison 2012-2013.
- Le budget est validé à l'unanimité.

Monsieur MARIANI intervient, confirme que Mme la Maire, Mme HUMMEL a bien reçu notre courrier.

Il revient sur les dégâts matériels de la tempête et le problème d'assurance. Le président lui explique qu'il n'est pas possible de s'assurer car la serre est considérée comme matériel agricole et que le terrain n'est pas constructible pour assurer les chalets.

La subvention de 1500 euros de la Mairie devrait rester à ce niveau au regard de la période économique difficile énoncée par M. MARIANI.

Le président remercie la Mairie pour les 2 dalles qui ont été coulées et le gravier apporté.

Monsieur MARIANI conseille de faire 2 courriers pour une demande d'aide aux dépenses liées aux toilettes et une demande de signalisation du club au carrefour en bas de l'avenue Orosco.

Monsieur MARIANI nous demande si on souhaiterait faire une participation au Téléthon.

Dans les années précédentes une demande de créneau dans une salle telle que celle du COSEC avait été faite sans pouvoir trouver de solution.

Le club demande au moins d'avoir l'électricité sur le site. Monsieur MARIANI s'occupe d'en constater la faisabilité ou pas.

Monsieur Anthony ROUX intervient à son tour et nous informe que le conseil général attend une demande de subvention (aide pour du matériel) de notre part. Demande qui devait avoir été faite par le précédent Président.

En ce qui concerne le Comité Départemental, il n'a pas pu lors de la tempête nous aider financièrement mais il l'a fait d'une autre manière en nous permettant d'organiser une compétition en salle à la place de celle du club de Draguignan qui était annulée.

Il rappelle que les inscriptions au Trophées du Var sont ouvertes (à Gonfaron)

## 3. Election du bureau.

Le bureau est validé à 16 votes oui, 1 blanc, 0 non. Il se compose de :

-Pierre DANLOUX : Président -Roland VERDIER : Vice-président -John DUSSART : Vice-président -Isabelle NOBLE : Secrétaire -Huguette GUILLON : Trésorière -Dany Guillon : Trésorière-adjointe